

# RÉPONSE DE LA DIRECTION AU RAPPORT INTITULÉ

## « ÉVALUATION INTÉRIMAIRE DE CANARIE PHASE 3 »

LE 29 AVRIL 2002

### Contexte

L'évaluation fait ressortir le succès actuel de la phase 3 du programme de CANARIE pour ce qui est du développement des applications de pointe et de la pertinence du programme en regard des besoins du Canada, des secteurs visés et des entreprises proprement dites.

CANARIE est une société sans but lucratif financée par Industrie Canada. Sa mission consiste à lancer et à alimenter des projets de recherche qui font appel aux réseaux de pointe à grande large bande et favorisent l'exploitation de tels réseaux dans les secteurs clés de l'économie. Pareille orientation permettra à CANARIE de rester à la fine pointe de la technologie et exige que l'organisme assume le rôle de facilitateur en catalysant les projets de développement novateurs.

L'évaluation devait donner une première idée des résultats de la phase 3. La Direction générale de la vérification et de l'évaluation d'Industrie Canada a confié ce travail au bureau d'experts-conseils Hickling Arthur Low. L'exercice avait pour but d'évaluer la phase 3 en insistant sur la pertinence du programme, ses incidences et les difficultés opérationnelles liées à la conception et à la mise en oeuvre du programme.

Les gestionnaires du programme se sont engagés à donner suite à chacune des recommandations formulées dans le rapport d'évaluation et reprises ci-dessous afin que le gouvernement progresse vers la réalisation de ses objectifs en matière d'innovation et de connectivité. Dans l'ensemble, la direction d'Industrie Canada entérine les « aspects réclamant un suivi » mentionnés dans le rapport d'évaluation, sauf dans les cas indiqués plus bas.

### Réponse de la direction aux aspects réclamant un suivi

**Recommandation :** Que CANARIE continue son travail jusqu'à la fin de la phase 3, en faisant une grande partie de ce qu'il fait actuellement. Industrie Canada et CANARIE devraient également un certain nombre de lignes d'action particulières découlant des conclusions suivantes et du texte du rapport.

**Réponse de la direction :** D'accord.

Industrie Canada examinera les mesures spécifiques que suggèrent les conclusions du rapport, exposées plus bas dans leurs grandes lignes.

**Recommandation :** CANARIE semble faire une transition réussie du développement d'une infrastructure de réseaux vers le développement d'applications de réseau de pointe, mais il est encore trop tôt pour déterminer si les objectifs de la phase 3 sont pleinement réalisés - il faudra attendre les résultats de l'évaluation finale en 2003-2004.

**Réponse de la direction :** D'accord.

La direction est d'accord avec cette analyse et procédera à une dernière évaluation à la fin du programme, comme le prévoit l'entente de contribution.

**Recommandation** : CANARIE devrait entreprendre un examen immédiat de son processus de prestation de programme et de se fixer des objectifs quantifiés pour améliorer le fardeau administratif et les délais.

**Réponse de la direction** : D'accord.

La direction est d'accord. Durant l'année qui vient de d'écouler, elle a d'ailleurs aidé et encouragé CANARIE à prendre les dispositions voulues pour remédier à la situation.

**Recommandation** : Industrie Canada devrait passer en revue ses propres exigences et aider CANARIE à s'assurer qu'il n'y a aucune surperformance inutile dans le rapport financier susceptible d'augmenter le délai et la complexité du processus de prestation du programme. De plus, CANARIE devrait aider ses clients en publiant des guides, des cartes routières et des exemples de cas pour assister les demandeurs de programme à travers les complexités de ses processus de demande et de paiement des réclamations.

**Réponse de la direction** : D'accord.

Industrie Canada continuera de s'assurer que les obligations et les engagements prévus dans l'entente de contribution soient respectés. D'ici décembre 2002, Industrie Canada entreprendra l'examen de ses processus d'information financière pour veiller à ce qu'il n'y ait pas d'exagération du côté des rapports financiers. Le Ministère sanctionne aussi la recommandation voulant que CANARIE aide sa clientèle en publiant des guides, des cartes routières et des cas modèles qui faciliteront les démarches des demandeurs.

**Recommandation** : CANARIE et Industrie Canada devraient trouver des moyens de mettre en oeuvre les dispositions prévues dans l'entente de contribution en vertu desquelles les paiements anticipés à CANARIE pourraient réduire le délai de paiement des réclamations.

**Réponse de la direction** : Pas d'accord.

Industrie Canada suit les lignes directrices ministérielles en la matière et encourage les centres de traitement des demandes à effectuer les paiements en temps opportun. CANARIE doit continuer à rappeler aux demandeurs comment fonctionne le processus et le laps de temps qui peut s'écouler avant la réception des chèques.

**Recommandation** : Industrie Canada (et les autres organismes) devraient continuer à recourir à CANARIE pour utiliser ses systèmes et son expertise afin de fournir des programmes financés aux entreprises dans le domaine de la haute technologie, à la lumière des avantages apparents et des synergies qui en résultent. Industrie Canada, toutefois, ne devrait pas considérer cela comme une voie permettant à CANARIE d'atteindre une autonomie financière.

**Réponse de la direction** : D'accord.

Industrie Canada continuera de recourir aux systèmes et à l'expertise de CANARIE pour atteindre ses buts et ses objectifs quand la chose paraît appropriée.

**Recommandation** : Industrie Canada devrait déposer une Présentation au Conseil du Trésor pour obtenir le pouvoir de réajuster le budget de CANARIE de façon à transférer les fonds entre les programmes à la lumière de l'expérience à ce jour.

**Réponse de la direction** : Pas d'accord.

La phase 3 amorce les deux dernières années du programme. CANARIE a déjà engagé la majeure partie de son budget dans des projets précis. Rien ne justifie donc une redistribution des fonds.

**Recommandation** : Même si cela est difficile, CANARIE et Industrie Canada doivent maintenir leurs efforts visant à utiliser le Programme de développement des applications de pointe afin d'encourager la collaboration dans la collectivité du réseautage de pointe.

**Réponse de la direction** : D'accord.

Industrie Canada appuie sans réserves les efforts déployés par CANARIE pour faciliter la collaboration entre les réseaux de recherche du Canada. Dans son budget de décembre 2001, le gouvernement canadien avait réservé 110 millions de dollars de plus pour le déploiement du Réseau canadien de la recherche et de l'innovation CA\*net 4, de manière à alimenter la recherche et le développement sur les applications de pointe de la prochaine génération.

**Recommandation** : Industrie Canada devrait aider CANARIE à se rapprocher de Santé Canada, ce qui pourrait offrir l'avantage double de tirer parti de l'expertise de CANARIE et de permettre à CANARIE d'être considéré comme un acteur pertinent dans le domaine de la santé.

**Réponse de la direction** : D'accord.

Industrie Canada continue de faciliter débats et dialogue sur la cybersanté par le truchement du comité de CANARIE saisi de ce dossier et, si besoin est, participera à d'autres occasions d'échange ou les coordonnera.

### **Responsabilité de gestion**

Les gestionnaires de la Direction de l'innovation veilleront à ce qu'on donne suite aux recommandations qui précèdent de concert avec les organismes partenaires, sous la supervision de la Direction générale des technologies de l'information et des communications.